



Artisan qui ne peut venir le jour des travaux

Par **yohannicolas**, le **01/06/2011** à **14:46**

Bonjour,
Un artisan devait venir chez moi aujourd'hui. Il m'a appelé hier pour me dire qu'il serait en retard et m'a à nouveau appelé aujourd'hui pour décaler complètement. J'ai décidé d'annuler les travaux demandés car ça prend 2 jours que je ne peux moi pas me permettre de poser quand je veux dans mon boulot. Le problème c'est qu'il a mon chèque d'acompte il m'a dit qu'il me le renvoyait mais ça me semble mal parti tout ça. Ai-je un recours ? Dois-je faire constater qu'il n'est pas venu aujourd'hui par la police ? Merci pour vos réponses